PROPOSITION D’AVIS DE COURSE CLASSE WETA

**A adapter par les clubs**

NOM DU CLUB et adresse

REGATE NATIONALE WETA (grade 4 ou 5)

DATE 2022

# 1 REGLES

La régate sera régie par :

## Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2021/2024 version, Française (world sailing)

En cas de conflit dans la traduction, la version Française prévaudra.

## b) Les règles de la classe WETA.

c) voir avec les clubs si besoin d’une règle spécifique (exemple : canadair sur certains plans d’eau)

## **d) Les dernières règles sanitaires valides (si besoin)**

**2 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

2.1 L’épreuve est ouverte à tous les bateaux de la classe Weta

2.2 Documents exigibles à l’inscription

* + 1. Fiche d’inscription signée par chaque membre d’équipage
    2. Pour chaque membre de l’équipage

1. - Une Licence FFVoile avec certificat médical autorisant la pratique de la voile en compétition

ou

* la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
* pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
* pour les majeurs, d’un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d’un an.

1. Pour les étrangers

Un justificatif d’appartenance à une autorité Nationale membre de World Sailing - un justificatif d’assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d’Euros - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d’un an (rédigé en français ou en anglais).

1. Pour les mineurs

Une autorisation parentale pour tout membre mineur de l’équipage ;

2.3 L’inscription se fera par la fiche d’inscription. (voir modalités avec le club)

1. **DROIT A PAYER**

**Voir avec le club**

**4 INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course seront disponibles **indiquer date heure et lieu**

**5 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

Toute modification aux instructions de course sera affichée au secrétariat sur le tableau des IC au plus tard 1h30 avant l’heure prévue du jour ou elle s’applique, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il doit prendre effet.

# 6 PROGRAMME DES COURSES

## 6.1 Dates des courses

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Date | Classe | Heure du 1er signal d’avertissement |
|  | weta | **14h00** |
|  | weta | **10h00** |
|  |  |  |

6.2 Après le dernier arrivé de chaque course, il y aura une pause de 5 minutes avant l’envoi de la course suivante. Pas de limite au nombre de courses. La décision d’arrêter les courses est prise entre le comité de course et le responsable de la classe pour la régate.

6.3 Briefing des coureurs : en fonction de la situation sanitaire (une heure avant l’envoi de l’aperçu **préciser le lieu où se tient le briefing par le club et ses modalités pratiques**).

## 6.4 Pour prévenir les bateaux qu’une course va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore long et information par VHF.

## 6.5 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d’avertissement ne sera fait après **15h*3*0**.

**7 PAVILLONS DE CLASSE**

Le pavillon de classe est le pavillon de la classe **WETA**.

# 8 LES PARCOURS

## 9.1 Les parcours, B1, B2, T1, T2, C sont décrits en annexe PARCOURS en incluant l’ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

## 9.2 Le comité de course indiquera par tableau sur bateau comité et par VHF le parcours à effectuer, avant l’envoi du pavillon orange et si nécessaire, le cap du premier bord du parcours.

**10 REDUCTION DE PARCOURS**

Le comité de course peut réduire le parcours, (envoie du pavillon S avec deux signaux sonore, et information VHF) selon l’une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d’arrivée le passage des bateaux entre bouée à contourner et le bateau comité. (Ceci modifie la RCV 32.2)

**11 MARQUES**

## Les marques sont :

**A voir avec le club mais faire au plus simple**

**Choisir les couleurs en fonction des disponibilités du club**

**Pour exemple :**

**Ligne départ bateau comité et bouée rouge**

**Marque de parcours à laisser à bâbord toutes blanche**

**Ligne d’arrivée bouée verte**

**12 PROCEDURE DE DEPART**

Jour et heure prévu pour la première course **(date et heure)**

La procédure débute après affalé de l’aperçu.

Une ou plusieurs minutes avant la mise en place de la procédure de départ le comité envoie le pavillon orange (qui sert de visée pour la ligne) accompagné d’un signal sonore et d’une information VHF **(pour exemple : à tous les WETA, la procédure de départ est imminente 5,4,3,2,1 top départ – 5 minutes)**

* 5 / envoi du pavillon de classe WETA avec signal sonore court
* 4 / envoi du pavillon P avec signal sonore court ou pavillon I
* 1 / affalé du pavillon P ou I avec signal sonore long
* 0/ Top départ affalé du pavillon de classe avec signal sonore court

Lorsque les coureurs sont en course :

Si besoin, le comité envoie le pavillon X pour rappel individuel

Si besoin, le comité envoie le pavillon Premier substitut pour rappel général

Le comité, après le temps pour la fermeture de la ligne affale le pavillon orange et hisse le pavillon bleu qui sert de visée pour les arrivées.

Après le dernier arrivé ou la fermeture de la ligne, le comité affale le pavillon bleu.

Même procédure pour chaque départ.

# 13 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

**Si besoin, décrire les zones qui seront considérées comme obstacles ou dangers, qui seront indiquées sur le plan du parcours.**

# 14 LE DEPART

## 14.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le côté parcours de la marque de départ.

## 14.2 Si après top départ, le comité envoie le pavillon X (rappel individuel), le comité de course pourra donner le numéro de voile du (des) bateau(x) concernés sur le canal VHF de la régate. L'absence d’émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)

## 14.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 5 minutes après le signal de départ sera classé DNS (ceci modifie les RCV A4 et A5).

# 15 L’ARRIVEE

## La ligne d’arrivée sera entre un mât arborant un pavillon BLEU (qui sert de visée) et le côté parcours de la marque d’arrivée.

# 16 SYSTEME DE PENALITE

## La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

# 17 TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

Fermeture de la ligne de départ 5 minutes après le top départ.

# 18 RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

18.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat de course. Les réclamations et les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite approprié.

18.2 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu’il n’y aurait plus de course ce jour, selon lequel est le plus tardif.

18.3 Des avis seront affichés pas plus tard que 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu au secrétariat et commenceront 30 minutes après informations des parties.

18.4 Les avis des réclamations du comité de course ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la règle 61.1(b).

18.5 Le dernier jour programmé des courses, une demande de réparation basée sur une décision du jury devra être déposée pas plus tard que 30 minutes après que la décision ait été affichée. Ceci modifie la règle 62.2.

**19 CLASSEMENT**

## 19.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

19.2 Quand moins de quatre courses ont été validées, le classement général d’un bateau sera le total de ses courses.

Quand quatre courses ou plus ont été validées, le classement général d’un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

Quand 8 courses ou plus ont été validées, le classement général d’un bateau sera le total de ses courses moins les 2 plus mauvaises.

Quand 12 courses ou plus ont été validées, le classement général d’un bateau sera le total de ses courses moins les 3 plus mauvaises.

## 19.3 Le calcul du temps compensé sera fait selon le système temps sur temps avec CVL pour les parcours construits et du temps sur distance avec CVL pour les parcours côtiers.

## Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront affichés au tableau officiel d’information, dès que possible.

19.4 Si par extraordinaire, un bateau inscrit en double ne peut continuer en double, il est autorisé à continuer en solo et sera classé comme solo pour toutes les manches.

# 20 REGLES DE SECURITE

# 20.1 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

## 20.2 Le canal VHF utilisé en course est le **72. (voir avec le club)**

20.3 Un bateau qui a passé la ligne d’arrivée, ne doit pas repasser la ligne d’arrivée, tant que la ligne d’arrivée est ouverte.

# 

# 21 BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront le bateau comité, et les bateaux de sécurité.

# 22 COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d’urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir d’appels vocaux ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

**23 RESULTATS**

Le classement se fera en temps compensé :

* Weta solo
* Weta double
* Classement général

**24 PRIX**

La remise des résultats se fera (**indiquer le lieu et l’heure (horaire à respecter pour faciliter le départ pour ceux qui viennent de loin**)

# 25 DECISION DE COURIR

La décision d’un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l’autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**Sur la fiche d’inscription qui est signée par le coureur inclure le paragraphe suivant :**

**Je m’engage à me soumettre aux RCV et à toues les règles qui régissent cette épreuve.**

**26 INFORMATION COMPLEMENTAIRES**

**Hébergement des coureurs.**

**Stationnement du bateau et de la remorque.**

**Pour toute information complémentaire, veuillez contacter (voir avec le club)**

# ARBITRES DESIGNES

**Président du comité de course :**

**Assesseur**

**Assesseur**

**Président du jury :**

**Assesseur**

**Assesseur**

# Annexe : PARCOURS

